

Paris, le lundi 4 décembre 2017

MIDO | DIRECTION DU DÉPARTEMENT

Offres de stage : mido-stages@dauphine.fr (01 44 05 48 10)

Versements de taxe : stephanie.menez@dauphine.fr (01 44 05 49 07) ; partenariats-entreprises@dauphine.fr (01 44 05 48 09)

OBJET : TAXE D'APPRENTISSAGE

Madame, Monsieur,

Vous avez déjà contribué au développement des formations en Mathématiques et Informatique de l'Université Paris-Dauphine (Département MIDO) par un versement au titre de la taxe d'apprentissage ou en accueillant en stage des étudiants de notre département. Nous sommes particulièrement sensibles à l'intérêt ainsi manifesté envers nos formations. Votre soutien nous est très précieux car il nous permet de maintenir la qualité de nos formations au meilleur niveau.

Les objectifs que nous poursuivons sont le renforcement et la modernisation de notre offre de parcours de Master à orientation professionnelle, afin de répondre à l'évolution des besoins de formation vers nos métiers cibles (actuaire, ingénieur en science des données, ingénieur financier, dans le champ mathématique, et spécialiste en gestion des systèmes d'information et en aide à la décision, dans le champ informatique), et plus généralement vers l'ensemble du secteur des services. Nous attachons ainsi la plus grande importance à l'ancrage de nos formations dans le monde de l'entreprise, en particulier grâce aux stages en entreprises et aux conférences « métiers » assurées par des professionnels.

Nous devons également nous maintenir au meilleur niveau scientifique dans nos masters orientés "recherche" qui préparent aux métiers de la recherche fondamentale dans le monde académique et à la R&D dans le monde industriel.

Nous continuons donc à faire appel à vous pour nous aider à atteindre ces objectifs ambitieux et nous sommes également intéressés par des offres d'emplois ou de stages dans votre entreprise.

Votre soutien est essentiel et peut prendre la forme d'un versement de taxe d'apprentissage en catégorie A et en catégorie B.

Toutes les informations utiles pour effectuer un versement sont détaillées dans la plaquette de présentation, ci-jointe. Le service des Relations entreprises (stephanie.menez@dauphine.fr ou partenariats-entreprises@dauphine.fr) se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Par avance, et au nom de nos étudiants, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire sur nos formations.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.


Marc HOFFMANN
Professeur des Universités
Directeur du Département MIDO


Daniela GRIGORI
Professeur des Universités
Co-Directrice du Département MIDO